

Aux origines d'un schisme Le centenaire d'une réconciliation avortée

W. J. Price, ptre, Ph.D., Hist. Sc.D.

Volume 12, numéro 4, mars 1959

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301934ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301934ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Price, W. J. (1959). Aux origines d'un schisme : le centenaire d'une réconciliation avortée. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 12(4), 517–534. <https://doi.org/10.7202/301934ar>

AUX ORIGINES D'UN SCHISME

LE CENTENAIRE D'UNE RÉCONCILIATION AVORTÉE

INTRODUCTION

Il y a exactement un siècle, une rupture ouverte rendit officiel un schisme entre le Révérend Charles Chiniquy et l'Église de Rome. Ce prêtre-apostat entraîna avec lui un nombre considérable de ces Canadiens français qui, lors de l'émigration massive vers les prairies fertiles de l'Illinois, au milieu du XIX^e siècle, vinrent s'établir dans les régions récemment évacuées par les Indiens. Si l'auteur du schisme a eu son biographe, l'histoire du schisme elle-même reste encore à écrire.

Quatre cartons volumineux faisant partie des riches archives du Séminaire de Québec contiennent une ample documentation collectionnée par un contemporain même du schisme, l'abbé Alexis Mailloux, dans le but « de servir à l'histoire du schisme ». Tout en nous occupant de la tâche pour laquelle le grand vicaire Mailloux ramassa les matériaux il y a un siècle, c'est de cette source abondante même que nous avons puisé, au moins en partie, les informations pour l'étude commémorative qui va suivre. On s'y occupe particulièrement d'une phase du schisme qui, si décisive qu'elle soit, reste à peu près entièrement inconnue. Pour des raisons pratiques, nous désignerons par un sigle ou une abréviation, quelques sources fréquemment citées dans les pages suivantes.

Sigles et abréviations

AAM	Archives de l'Archevêché de Montréal
AAQ	Archives de l'Archevêché de Québec
AAS	Archives du Séminaire de Québec
AUND	Archives de l'Université de Notre-Dame
ACSC, IP	Archives de la Congrégation de Sainte-Croix, Province de l'Indiana
RHAF	<i>Revue d'Histoire de l'Amérique française</i>

Si nos conclusions doivent apparaître sur certains détails différentes des opinions courantes, on voudra bien croire que cette attitude nous a été commandée par l'étude la plus consciencieuse de documents irréfutables qui semblaient justifier cette différence de vue.

CHAPITRE PREMIER

JEUNESSE CLÉRICALE DE CHARLES CHINIQUY ¹

1. *Charles Chiniquy : débuts d'une carrière retentissante*

Le dimanche, 22 août 1858, dans la Maison de Cour à Kankakee, vers les quatre heures de l'après-midi, M. Chiniquy a déclaré, en présence d'une vaste foule, « avoir rompu tous les liens qui le retenaient à l'Église de Rome et à la hiérarchie catholique. Il allait former avec son peuple une secte séparée. Cette dernière, qui porterait le nom d'*Église catholique chrétienne*, prendrait comme guide exclusif la Bible ».²

Un siècle exactement s'est passé depuis l'événement auquel nous venons de faire allusion. C'était le point culminant dans une longue série de faits qui, non seulement devaient secouer toute une région, mais aussi avoir une répercussion au delà des frontières illinoises et des États-Unis. Leur centenaire invite non seulement à revoir ce drame à vol d'oiseau, mais surtout à révéler une certaine phase presque entièrement ignorée de ce conflit à la fois religieux et national, conflit dont la déclaration de M. Chiniquy clôturait une des étapes les plus décisives.

A peine semble-t-il nécessaire de retracer ici plus de détails biographiques sur la figure centrale de ce drame. N'en retenons que l'indispensable pour comprendre les dessous.

¹ L'ancêtre canadien de ceux que les registres mentionnent comme Cheniqui, Chennequy, Chiniquy, Chénique, Tchenic ou Chinic, est Martin Chennequy. On le qualifie d'habitude de navigateur. Fils de Martin Echenneque et de Marie Ourcondoile, de Saint-Pierre, dans le diocèse de Bayonne, Basses-Pyrénées, France, les Chennequy ou Chiniquy semblent donc d'origine basque française plutôt qu'espagnole. Voir là-dessus, Marcel Trudel, *Chiniquy* (Ed. du Bien Public, Trois-Rivières, 1955), 2-4, appendice, 311.

² AAM, dossier Chiniquy, Fr. Séguin, shérif du district de Kankakee, vraie copie, 17 novembre 1858. Voir aussi, « Lettre pastorale de Mgr Bourget », 4 février 1859, dans *Mandements, lettres pastorales, circulaires* publiés dans le diocèse de Montréal (8, vol., Montréal, 1887), III: 420.

Charles Chiniquy naquit le 30 juillet 1809, à Kamouraska, petite ville située sur le rive droite du Saint-Laurent. Son père, Charles-Télesphore, meurt subitement, comme notaire public à la Malbaie, en 1821, à l'âge de quarante et un ans. La veuve, Marie-Reine Chiniquy, née Perrault, se trouva donc en charge de trois jeunes orphelins : Charles, âgé de 12 ans, Louis, de dix ans, et Achille qui n'a que six ans.³

Sans doute dans le but de soulager la veuve, un oncle, Amable Dionne de Kamouraska, se chargeait de l'aîné. Il adopta Charles qui, dans cette famille, prend la place d'un fils mort en bas âge. L'oncle lui fait commencer ses études de latin sous la direction du vicaire, l'abbé J.-B. Morin, comme préparation à son entrée au Séminaire de Nicolet, à l'automne de 1822. Là, le jeune Charles ne tarda pas à se mériter la réputation d'un « excellent sujet », doué de « grands talents ».⁴ Cela ne fait que rendre plus dramatique l'incident qui se produit à l'automne de 1825, au moment où le séminariste va entrer en Belles-Lettres. L'oncle Dionne non seulement le renvoie de sa maison ; il lui en refuse l'accès pour toujours. Il lui retire tout soutien, et voilà l'orphelin sans toit et sans ressources, abandonné à lui-même.

L'attitude sévère de l'oncle irréconciliable n'a pas manqué de mystifier les biographes de Chiniquy. Quel crime a pu commettre un jeune homme pour se voir subitement dépouillé à la fois de la protection et des faveurs de son oncle et tuteur ? Pas plus qu'une affaire d'argent, 28 chelins, dont l'enfant avait abusé et dont, selon une lettre écrite par l'abbé Leprohon, directeur du Séminaire, à Mgr Plessis de Québec, il s'est reconnu coupable.⁵ C'est pourtant tout ce que les sources de 1825 nous révèlent. Mais pour pareille bagatelle, l'oncle, un homme réputé raisonnable, se serait-il laissé entraîner à parler de son neveu, comme il le faisait invariablement : « Laissez-le faire, c'est un misérable. Vous le connaîtrez plus tard ». L'incident qui a causé cette rupture pour la vie a été par la suite relaté par Mgr Henri Têtu, petit-fils de Dionne. Voici la conclusion que les renseigne-

³ Trudel, *Chiniquy*, 1.

⁴ AAQ, Séminaire de Nicolet, B 101, 102 : 2. Lettre de l'abbé J. O. Leprohon, directeur du Séminaire, à Mgr Plessis, 13 octobre 1825.

⁵ *Ibid.*, lettre citée, 20.

ments, fondés sur une tradition immédiate de la famille Dionne et publiés du vivant même de Chiniquy, nous permettent de tirer. Le jeune Chiniquy aurait attenté à la vertu de ses sœurs d'adoption. L'oncle, le connaissant maintenant, le jugeait indigne de faire partie de son honorable famille, et dans l'avenir, de la prêtrise.⁶

Cependant deux prêtres, MM. Leprohon, directeur du Séminaire, et l'abbé Moïse Brassard, un professeur, acceptaient de payer ses études jusqu'à la fin du cours classique. Le directeur en question, informant l'évêque de Québec, Mgr Plessis, de son intention de prendre à sa charge l'infortuné séminariste, se berçait d'illusions, quand il espérait que « dans un an ou deux d'ici, son oncle serait content de le voir avancé et en même temps capable de se distinguer ».⁷ « Au contraire, nous assure Mgr Têtu, ce fut le plus grand chagrin dans la vie de Dionne, de voir son indigne neveu, qui toujours avait été un mauvais catholique, devenir un mauvais prêtre. Mais, se résigne-t-il, il n'y pouvait rien. »⁸

Ses études classiques et philosophiques terminées,⁹ Charles

⁶ Ces renseignements ont été fournis par Mgr Henri Têtu, petit-fils d'Amable Dionne. Il les a laissés dans ses Notes conservées aux Archives de l'Archevêché de Québec. Nous en avons trouvé les fragments copiés dans les dossiers Mailloux, ASQ. Ces notes ont servi dans la composition d'un Mémoire de 1884, voir AAM, dossier Chiniquy, chemise 2. Mgr Têtu, dans son *Histoire des familles Têtu* (Bonefant, Dionne et Perrault. Québec, Dussault et Proulx, 1898, 636 p.) parue du vivant de Chiniquy, s'est exprimé, en termes voilés, à ce sujet (489). Le P. Sydney Smith, s.j., dans une brochure *Pastor Chiniquy - An Examination of his « Fifty Years in the Church of Rome »* (London, 1908), déclare ouvertement que la faute commise par le séminariste Chiniquy fut une faute contre la moralité.

⁷ L'abbé Leprohon à Mgr Plessis, lettre citée, 28.

⁸ Têtu, *Histoire des familles Têtu*, 489. — Voir aussi H.-L. Langevin, « Notice biographique » dans *Manuel des Sociétés de Tempérance* (Montréal, 1849), 7ss.

⁹ En parcourant les registres des palmarès du Séminaire de Nicolet (1815-1858), nous avons pu constater que l'étudiant a décroché des prix de fin d'année à plusieurs reprises: p. 95, année 1822-1823, en *Eléments*, Excellence, 1er prix; version latine, 1er prix; histoire et géographie, 1er prix; grammaire française, accessit. P. 99, syntaxe, année 1823-1824: Excellence, 1er prix; version latine, 2e prix. P. 103, année 1824-1825, méthode, Excellence, accessit; version latine, 2e prix, thèmes latins, 2e prix. Les registres ayant des pages blanches pour les années 1825-1826, 1826-1827, nous ajoutons à notre liste les renseignements empruntés au professeur Marcel Trudel: en belles-lettres, le prix de récitation de vers; en rhétorique, 1er prix d'« amplification française ». Voir *Chiniquy*, 10.

Chiniquy, réputé comme « le Louis de Gonzague de Nicolet », y prend la soutane en 1829, à l'âge de vingt ans. Le 27 septembre de la même année, il reçoit la tonsure. Comme c'était l'habitude à l'époque, les séminaristes faisaient de l'enseignement pendant leurs études théologiques. Celles-ci finies, l'abbé Chiniquy est ordonné prêtre le 21 septembre 1833, dans la cathédrale de Québec, son diocèse, par Mgr Signay, son évêque.¹⁰

Pendant les premières années suivantes le jeune prêtre sert comme vicaire dans différentes paroisses de son diocèse. De celles-ci, Saint-Roch de Québec est sans doute la plus importante. C'est là qu'il passe quatre ans. Tout en faisant fonction de vicaire, il est chapelain de l'Hôpital de la Marine, stage qui va marquer profondément sa carrière ecclésiastique.¹¹ Chiniquy, dont la discrétion n'a jamais été l'une des plus grandes vertus, a raconté quelques événements spectaculaires du temps de son vicariat, quand, âgé de 76 ans, il se mit à écrire ses mémoires. Personne ne lui reprocherait, à cet âge, quelques lacunes de mémoire, n'étaient des oublis qui nous dérobent certains détails trop significatifs pour une connaissance plus approfondie du personnage. Ainsi l'abbé Mailloux écrit à cette époque que le jeune vicaire de Saint-Roch commença « à se faire une réputation d'intrigant ce qui lui attira une suspense pour un ou deux jours . . . »¹² Passons sur ce détail, faute de renseignements plus circonstanciés. Non moins significatif est l'événement suivant. En 1835, l'abbé Leprohon, supérieur à Nicolet, et, comme on se rappellera, protecteur de Chiniquy, voulait attacher un nouveau prêtre à sa maison, comme professeur de théologie et assistant du directeur en ses multiples fonctions. Il avait donc proposé son ancien élève à l'évêque, le désignant bien qualifié pour cette tâche. Mgr Signay nomme un autre jeune prêtre, l'abbé F. Pilote et explique sa décision à l'abbé Raimbault comme suit: « Ce jeune prêtre [Chiniquy], un peu trop élevé par l'encens qu'on lui a prodigué en certaines rencontres, s'est comporté si indiscretement et si indécatement dans cette circonstance, par les

¹⁰ Trudel, *Chiniquy*, 13 ss.

¹¹ *Ibid.*, 17ss.

¹² ASQ, Polygraphie, 54, cahier 1 : 8.

conditions qu'il s'est permis de poser à son évêque, et par certains propos même contre les procédés de la corporation, qu'il n'a pas été possible... de fermer les yeux sur les conséquences désagréables que ne manquerait pas de produire dans un Séminaire la présence d'un sujet qu'on y enverrait tout plein d'humeur, de prétention, d'amour de réforme, etc.»¹³ L'avenir va nous montrer que « ce bon petit monsieur », ainsi que la lettre le désigne, allait oublier cette dure leçon. Sans doute ne l'avait-il jamais apprise !

2. *Apôtre de la Tempérance*

Devenu curé de Beauport, le 21 septembre 1838, à l'âge de 29 ans, l'abbé Chiniquy se met à prêcher la tempérance. Voyons-y le résultat d'observations qu'il a pu faire sur les ravages de l'alcool pendant ses années de chapelain d'hôpital à Québec, non seulement chez les ivrognes invétérés, mais aussi chez les buveurs modérés. C'est sans doute sa croisade de tempérance qui a donné à Chiniquy une réputation quasi internationale. C'est cette croisade qui, en quelques années, fit de lui, prêtre tout juste connu dans le milieu restreint de son activité quotidienne, un homme dont l'image allait trouver place dans des milliers de maisons du Bas-Canada. Chose à remarquer, Chiniquy, en s'engageant dans l'apostolat de la tempérance, ne fut ni le seul ni le premier à concevoir l'urgente nécessité d'une œuvre appelée à opérer une révolution morale dans un peuple livré corps et âme à l'ivrognerie la plus dégradante. L'abbé Pierre Beaumont, curé de Saint-Jean-Chrysostome, d'accord avec son confrère de Beauport, semble avoir pris l'initiative de commencer simultanément une croisade systématique contre l'intempérance : l'une au nord, l'autre au sud. Les noms du grand vicaire Mailloux, de l'abbé Quartier et un nombre d'autres prêtres,¹⁴ tous dévoués à la même cause, mériteraient d'être inscrits au palmarès d'un apostolat qui se réclame d'un Capucin irlandais, le Père Mathew, comme de

¹³ J.-A.-Fr. Douville, *Histoire du Collège-Séminaire de Nicolet (Mont-réal, 1903)*, I : 248ss.

¹⁴ L'abbé Michel Dufresne, curé de Saint-Nicolas; David-H. Têtu, curé de Saint-Roch-des-Aulnaies, appartiennent à ceux qui, dès le début de la Croisade, y ont participé.

son protagoniste et modèle.¹⁵ Si méritoire qu'eût été l'œuvre des prêtres canadiens pour la cause de la tempérance, aucun ne pouvait se vanter de résultats approchant les succès du « petit Père Chiniquy ». Bientôt on ne le connaît plus que comme « l'Apôtre de la Tempérance », ou « le Père Mathieu du Canada ». Il n'y a pas lieu d'analyser ici en détail les causes de ce succès prodigieux. Au moment où Chiniquy inaugurait sa croisade, le peuple franco-canadien, plus peut-être qu'à n'importe quelle autre époque de son histoire, avait conscience qu'un retour à la tempérance lui était indispensable. Disposition qui fut tout particulièrement favorisée par l'encouragement et le patronage de Mgr Forbin-Janson, le remarquable évêque de Nancy, à cet apostolat. Prédicateur prestigieux, ce courageux prélat, exilé de son pays pour des raisons de caractère politique, parcourut, entre 1840 et 1843, le Bas-Canada. Les nombreuses retraites qu'il prêcha dans les paroisses lui fournirent l'occasion de stimuler les efforts de l'abbé Chiniquy en faveur de la tempérance.¹⁶ Ce dernier avait commencé une véritable campagne antialcoolique avec la fondation d'une Société de tempérance dans sa paroisse de Beauport (29 mars 1840). Renseigné sur l'œuvre du prêtre, Mgr Forbin-Janson ne borna pas son appui à propager la fondation des sociétés d'abstinence partout dans les paroisses. Il présida lui-

¹⁵ Théobald Mathew est né le 10 octobre 1790, de parents aisés gallo-irlandais. Après avoir été renvoyé du fameux Séminaire de Maynooth, pour raison « exubérance excessive », Tobie « entra au noviciat des Pères Capucins à Kilkenny. Il étudia à Dublin et fut ordonné prêtre » en 1814. Dans la ville de Cork, il se rendit célèbre par son dévouement aux pauvres et sa conduite héroïque, lors d'une épidémie de choléra. Ce fut dans cette même ville qu'en avril 1838, il s'inscrivit comme membre de la « Cork Total Abstinence Society ». Exemple qui fut bientôt suivi par des milliers d'Irlandais. C'était comme apôtre du mouvement d'abstinence totale que le Père Mathew, pendant les dix-huit dernières années de sa vie, se fit une réputation internationale. Lors d'une visite que le grand prédicateur d'Irlande fit aux Etats-Unis, en 1849, eut lieu la rencontre de celui-ci avec l'abbé Chiniquy à Boston, au mois de juillet. Le Père Mathew mourut le 8 décembre 1856. Si son mouvement n'a pas connu un succès plus stable, c'est parce qu'il en a fait une action contre l'intempérance plutôt qu'un mouvement en faveur de la Tempérance. Voir, *Lexicon Cappucinum* (1525-1950) (Brindisi, 1951), col. 1685.

¹⁶ Sur l'œuvre de cet évêque au Canada, voir: F.-X. Côté, « Mgr de Forbin-Janson, évêque de Nancy et de Toul, et le mouvement religieux du Québec vers 1840 », dans *Société d'Histoire canadienne de l'Eglise (1941-1942)*, 99-114.

même à la bénédiction d'une Colonne de tempérance, érigée par les paroissiens de Beauport à mi-chemin entre Québec et les Chutes Montmorency.¹⁷ Cette cérémonie devint l'occasion d'une fête unique pour toute la région de Québec; belle propagande pour l'œuvre de la tempérance, mais non moins éclatant triomphe pour celui qui en fut le grand apôtre.¹⁸ Ainsi, non seulement dans Beauport, on se mit à pratiquer l'abstinence. Un bon nombre de paroisses, au sud du fleuve Saint-Laurent, invitèrent le curé de Beauport à venir arborer parmi eux le drapeau de la tempérance.

L'encouragement que l'abbé Chiniquy reçut de Mgr Forbin ne contribua pas peu à la réussite de ses efforts. Sa façon d'enthousiasmer ses nombreux auditoires, l'a certainement aidé à acquérir une réputation peu commune. Les talents naturels de l'abbé Chiniquy, croyons-en ses succès scolaires, furent ceux d'un orateur. A l'aide d'une information abondante, fournie tant par la presse que par d'autres sources, il ne devrait pas être difficile de nous imaginer ce qu'a pu être Chiniquy orateur.¹⁹ Prédicateur populaire, au don inné de l'éloquence, il ajoute le talent de se mettre au niveau d'un auditoire; il sait capter l'attention; il sait émouvoir souvent les cœurs jusqu'aux larmes: procédés persuasifs qu'il mettra en œuvre avec semblable succès en son *Manuel des Sociétés de Tempérance*. Cet opuscule, extrêmement populaire, ne connaîtrait pas moins de trois éditions en quelques années.²⁰

Ce n'est pourtant pas dans le diocèse de Québec que l'abbé Chiniquy devait connaître ses plus beaux triomphes. Transféré de Beauport à Kamouraska en septembre 1842, l'intrépide prédicateur ne se contente pas de faire embrasser la cause de l'absti-

¹⁷ La colonne a survécu jusqu'en 1946, en haut de l'avenue du Monument, à Giffard, quand des travaux publics rendirent sa démolition indispensable.

¹⁸ Le *Canadien* du 10 septembre 1841 donne un compte rendu détaillé des événements du jour.

¹⁹ « Réussi à régénérer la paroisse confiée à ses soins, il a été appelé dans plusieurs autres paroisses, où sa voix éloquente et persuasive a remporté le même succès », ainsi écrit le *Canadien* du 7 avril 1842.

²⁰ « Dédié à la jeunesse du Canada », comme le dit le sous-titre. Le *Manuel*, divisé en six chapitres, engage la jeunesse au sacrifice de l'abstinence.

nence par ses propres ouailles. Après y avoir fondé une Société de Tempérance, il fait de même dans une vingtaine de paroisses environnantes.²¹ Mais voilà que soudainement ces beaux efforts, aurore d'une régénération morale au Bas-Canada, sont interrompus par l'éclipse de leur promoteur. Que s'est-il passé ? A l'automne de 1846, les *Mélanges religieux* de Montréal sont les premiers à ébruiter une nouvelle sensationnelle : « Monsieur Chiniquy... est sur le point d'entrer au noviciat des RR.PP. Oblats ». Dans ses Mémoires de vieillesse, Chiniquy donne pour raison de ce départ le dégoût qu'il aurait éprouvé à la vue de tant de scandales dans le clergé. Le P. Guigues, provincial des Oblats en Canada, à qui il s'était ouvert de sa crise, l'aurait incité à entrer chez les Oblats.²² Des documents de première valeur nous apprennent que le vrai motif du geste de l'aspirant-Oblat fut tout autre. La réputation morale du fameux prédicateur faisait, depuis un certain temps, l'objet d'une sérieuse suspicion ; il venait d'être pris en flagrant délit.²³

Pour éviter un procès canonique sur une accusation irréfutable de mauvaises mœurs, Chiniquy, il semble, avait préféré la solitude du noviciat des Oblats aux rigueurs de la justice ecclésiastique. La discrétion chrétienne, mais surtout le secret professionnel, liaient les autorités ecclésiastiques au silence. Chiniquy put tourner impunément à sa propre gloire un départ dû à des motifs honteux. Détail biographique à retenir. Pour l'avoir laissé trop souvent dans l'ombre, on a sans doute rendu moins compréhensible la physionomie morale de Chiniquy. Refusé à la profession religieuse après un séjour de quatorze mois chez les Oblats,²⁴ sa rentrée lui était également refusée dans les rangs du clergé de Québec, l'ex-novice se tient assez heureux d'être

²¹ Sur les efforts faits, en faveur de la Tempérance au diocèse de Québec vers 1845, par Chiniquy et ses confrères, voir Maurice Tremblay, « Le Problème dans le passé », dans *Mémoire sur le problème social de la vente et de la consommation des liqueurs alcooliques* (Québec, 1953, 2e éd.), 23ss.

²² Chs. Chiniquy, *Fifty years in the Church of Rome* (ed. by the Protestant Truth Society, 1948), 472 pages. Nous référons d'habitude à cette édition.

²³ Trudel, *Chiniquy*, 67.

²⁴ Pour ce qui concerne Chiniquy et les Oblats, voir l'article de G. Carrière, o.m.i., « Une mission tragique aux Illinois, Chiniquy et les Oblats », dans *RHAF*, VIII : 518-555.

accepté par l'évêque de Montréal, Mgr Bourget. L'urgente nécessité d'une campagne de tempérance intensive dans son diocèse explique peut-être pourquoi l'évêque de Montréal se décida à admettre Chiniquy à la prédication.²⁵ Pendant trois ans son œuvre y connaît des triomphes fabuleux. « Son succès et sa popularité furent immenses », atteste Mgr Têtu. « Il entraînait les foules, les séduisait et les touchait jusqu'aux larmes. »²⁶ Dans la troisième édition du fameux *Manuel des Sociétés de Tempérance*, une « Notice biographique », ne couvrant pas moins de onze pages, donne une énumération détaillée des prodiges accomplis par Chiniquy dans l'espace de dix-huit mois. Cette « Notice » est l'œuvre d'Hector L. Langevin, ex-rédacteur des *Mélanges*. S'il faut en croire ce témoignage, « l'Apôtre de la Tempérance du Canada », ainsi proclamé du haut de la chaire de Notre-Dame, par nul autre que Mgr Bourget lui-même, aurait parcouru 120 paroisses, prononcé plus de cinq cents sermons, enrôlé dans la Société de Tempérance plus de deux cent mille personnes.²⁷

Une fois de plus, hélas, sa conduite déréglée vient subitement mettre fin à l'apostolat sans pareil du prédicateur. Mgr Bourget, nous allons le voir plus loin, se verra obligé d'interdire l'abbé Chiniquy pour cause d'immoralité. La foudre atteint le malheureux à l'automne de 1851, au moment où celui-ci touche au sommet de sa carrière. Il réussit de nouveau à sauver la face ; mais cette condamnation canonique signifie rien de moins que la fin de sa carrière ecclésiastique au Canada. Tout semble d'ailleurs indiquer que l'infortuné prêtre a senti, depuis un certain temps, l'orage s'amonceler implacablement. Il n'a pas manqué d'agir en conséquence. Invité par quelques membres de la hiérarchie américaine à venir prêcher la tempérance aux milliers de Canadiens français immigrés aux États-Unis, Chiniquy, au printemps de 1851, fait, aux Canadiens de la région de Chicago, une visite qui lui permet de se rendre compte de l'ampleur de l'exode de ses compatriotes vers les prairies illinoises,

²⁵ Voir Léon Pouliot, s.j., « 1ère conférence du clergé canadien sur l'alcoolisme », *Mgr Bourget et la lutte antialcoolique* (1955), 108ss.

²⁶ *Histoire des familles Têtu*, 492s.

²⁷ (Montréal, 1849), 12s.

récemment évacuées par les Indiens. En effet, les Canadiens français abondent à Chicago, à Joliet et à Aurora. Mais c'est surtout Bourbonnais, appelé alors Bourbonnais-Grove, dans Kankakee County, Illinois, à une distance d'environ 60 milles au sud de Chicago, qui représente un foyer d'attraction sans pareil. Chiniquy le visite, y prêche. Il utilise ses loisirs pour explorer les possibilités qu'offre le territoire de Kankakee. Que l'afflux des Canadiens y continue, et sans doute leur faudra-t-il des prêtres capables de les diriger dans la seule langue que savent les colons. A son retour au Canada, Chiniquy a précisé ses projets d'avenir, désormais le sol américain sera son champ d'activité.

3. *Chiniquy et le mouvement d'émigration franco-canadien vers les États-Unis*

Le mouvement d'émigration des Franco-Canadiens vers les États-Unis qui servit à Chiniquy de clef à ses projets, a été pour les deux pays d'une si grande importance, tant sociale que religieuse, qu'il nous faut en dire un mot ici. Si on omet le nombre négligeable des individus qui changeaient de pays avant 1837, on s'aperçoit que le début d'une émigration en masse coïncide avec l'insurrection de 1837-1838. Celle-ci porta un grand nombre de citoyens Franco-Canadiens, par crainte d'être compromis dans des troubles politiques, à se réfugier au delà des frontières nationales. L'emploi constant que leur garantissaient les grands travaux publics, les manufactures en plein épanouissement dans les États de l'est des États-Unis, la fertilité du sol du Michigan, de l'Illinois et des autres États de l'Ouest, d'autre part, la dépréciation, au Canada, du crédit et de la propriété, suite immédiate des troubles politiques, toutes ces causes réunies devaient amener les Canadiens à s'expatrier en masse. La majorité de ceux qui abandonnèrent le sol natal le firent avec l'intention de faire des États-Unis leur résidence permanente.²⁸

A l'exception d'un certain nombre de familles, au moins au début, les fils de cultivateurs, en général, composaient le gros des immigrants. Cela s'explique facilement. Le système seigneur-

²⁸ *Rapport* du Comité spécial de l'Assemblée Législative nommé pour s'enquérir des causes et de l'importance de l'immigration (Toronto, 1857), imprimeur John Lovell.

rial en vigueur dans les campagnes du Bas-Canada français, jusque dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, a puissamment contribué à consolider l'esprit national français. Cependant ce même système limitait sérieusement les chances d'un avenir indépendant pour la jeune génération destinée à continuer une tradition agricole ancestrale. Le système anglais de tenure du sol qui existait simultanément au Bas-Canada avec le système seigneurial, tenu en vénération par les Français, avait fait naître deux mondes différents sur un même territoire. Pendant longtemps ces derniers ne se montraient nullement désireux de jouir des avantages du système anglais plus libéral des Townships; de leur côté les Anglo-Saxons n'inclinaient nullement à l'acceptation d'obligations et de charges inhérentes à un système totalement contraire à leurs aspirations démocratiques et à leur esprit d'initiative caractéristiquement anglais.²⁹ Rien d'étonnant donc que la chance de s'établir dans un pays débordant d'effervescence tentât maints fils de cultivateurs. Par leur habitude de travail, leur vigueur, leur jeunesse et leur courage, ils formaient l'un des éléments les plus utiles et à la fois les plus indispensables à la société. De bonnes terres disponibles, à des conditions favorables, et avec des titres incontestables, firent surtout de l'Illinois le pays de choix des immigrants canadiens. Selon les statistiques de l'époque, ce fut surtout entre 1849 et 1855 que des milliers d'expatriés vinrent renforcer le nombre considérable des colons déjà établis à Chicago et dans les campagnes d'alentour. Néanmoins un premier exode vers les prairies, récemment abandonnées par les Indiens, avait commencé dès 1837. Noël Le Vasseur, originaire de Saint-Michel d'Yamaska (Province de Québec), avait quitté le sol natal en mai 1817; puis, après bien des pérégrinations, était venu s'établir à l'emplacement actuel de la ville de Bourbonnais. Dans son pays d'adoption Le Vasseur avait atteint une prospérité enviable.³⁰ Dans un élan de belle générosité, qualité naturelle chez lui, ce pionnier ne demandait pas mieux que de faire profiter le plus grand nombre possible de

²⁹ Marcel Trudel, « The Seignorial Regime », *The Canadian Historical Association Booklets* (Ottawa, 1956), no 6.

³⁰ S. R. Moore, *Noël le Vasseur*. « Chicago Historical Society Collection », (Chicago, 1890), 253ss.

ses compatriotes moins fortunés de la prospérité qu'il s'était acquise. Pendant une visite à son pays natal, probablement dans l'hiver de 1837, il fit une description si vivante des ressources qui s'offraient en Illinois, que les journaux de la région ne dédaignèrent pas d'en insérer le compte rendu dans leurs colonnes. Rien d'étonnant, par conséquent, en ce flot d'émigrés qui, à partir de 1837, se dirigent vers Bourbonnais. Le Vasseur qui rêvait de créer un nouveau Canada dans les immenses prairies américaines, encourageait et aidait de son mieux les nouveaux-arrivés.³¹ Non seulement leur prêtait-il l'argent nécessaire qui leur manquait et qui, néanmoins, leur était indispensable, mais il leur vendait des terres pour à peu près rien et leur accordait de longs délais de remboursement. Bourbonnais surtout profitait sans mesure de cette générosité peu commune et de l'intérêt paternel que Le Vasseur témoignait à chacun de ses compatriotes. En 1831, le village s'était tellement accru qu'il devint nécessaire d'y établir une chapelle.³² L'érection de ce premier sanctuaire, dans le pays de Kankakee, est due aux efforts de l'abbé Pontavisse (Dupontavisse ou De Pontavice).³³ Construite en bois rond, à l'endroit situé aujourd'hui entre l'église actuelle de la Maternité et le presbytère, cette chapelle, placée sous le patronage de saint Léon, fut inaugurée en septembre de la même année.

Le premier recensement fait en septembre 1847, par l'abbé R. Courjault, premier curé résident de Bourbonnais, révèle une population catholique de 83 chefs de famille, un ensemble de

³¹ En 1835, Le Vasseur acheta un territoire connu sous le nom de « Via reservation ». Sur cette section de terre s'étendant le long de la Kankee River, à l'ouest du Davis Creek, il établit plus tard une colonie qu'il appela « le petit Canada ».

³² D. H. Paddock, « History of Kankakee County, Illinois », J. H. Beers, *Atlas of Kankakee County Illinois* (Chicago, 1883), 20.

³³ Le premier prêtre qui vint à Bourbonnais est l'abbé Crevier. L'abbé Maurice de St-Palais, plus tard évêque de Vincennes, s'y arrêta plusieurs fois dans ses tournées apostoliques. Ce dernier, comme un autre missionnaire et pionnier, l'abbé Etienne Badin, premier prêtre ordonné aux Etats-Unis, furent parmi les plus fameux missionnaires de la paroisse de Bourbonnais qui comprenait alors le comté de Kankakee en entier et sans doute davantage. La dernière visite de l'abbé Badin, lié de la façon la plus intime à l'histoire de l'Université Notre-Dame, Indiana, eut lieu le 13 juin 1846. Il était alors dans la soixante-quinzième année de sa vie et la cinquante-troisième de son sacerdoce.

471 âmes.³⁴ Lors d'une visite pastorale à Bourbonnais, les 16 et 17 octobre 1847, Mgr William J. Quarter, premier évêque de Chicago, administre la confirmation à une classe de 82 enfants, et note dans son « Journal » : « Cette congrégation est composée presque exclusivement de Canadiens français : le présent curé y est l'abbé Courjault né en France. La congrégation croît davantage chaque jour, spécialement par l'émigration du Bas-Canada. Une nouvelle église est sur le point d'être érigée et dédiée à la Maternité de la B.V. Marie. »³⁵

Il fallait se procurer l'argent nécessaire à la construction de cette église. A l'instigation de Mgr James Olivier Van de Velde, successeur de Mgr Quarter en 1849, sur le siège de Chicago, le curé Courjault se rendit au Canada. Partisan d'une immigration canadienne vers les États-Unis, il saisit l'occasion de renseigner ceux qui pensaient à s'expatrier, les mettant bien au courant des difficultés d'une pareille entreprise. Les *Mélanges religieux*, recueil périodique publié à Montréal,³⁶ avaient gracieusement ouvert leurs colonnes au missionnaire de Bourbonnais. Aux avantages matériels de la région, il opposait objectivement la profonde misère spirituelle des colons. Ils manquaient de lieux de culte décents pour prier et adorer Dieu. Le « Journal » de Mgr Van de Velde nous apprend que les Canadiens ne se laissèrent pourtant pas décourager. A l'occasion de sa visite à Bourbonnais, appelé alors encore Bourbonnais-Grove, en septembre 1849, l'évêque note les principaux événements du jour et il conclut : « Au premier janvier dernier (1849), le nombre de la congrégation montait à 1,300. Maintenant il est à 1,600 et s'accroît toujours. » Au sujet de la construction de la nouvelle église, on lit dans le même « Journal » : « Une église en rondins . . . leur a servi jusqu'à présent, mais les fondations d'une église

³⁴ W. J. Surprenant, c.s.v., *Noces de diamant de la Paroisse de la Maternité, Bourbonnais, Illinois 1847-1922*, « Recensement de 1847 », 8.

³⁵ *Souvenir of the Most Rev. P. A. Feehan's Silver Jubilee in the Episcopacy, 1865-1890* (Chicago, 1890), 84. Désormais nous référerons à cet ouvrage qui contient les « Journaux » des deux premiers évêques de Chicago et six biographies, comme au *Feehan's Souvenir*.

³⁶ La série complète, commencée d'abord par l'abbé J. C. Prince, en 1841, se compose de 15 volumes formant un total de 8,000 pages. La dernière édition parut le 6 juillet 1852.

spacieuse, 110 par 50, ont été commencées cette année, et on espère qu'elle sera achevée avant l'hiver . . . »³⁷

La bénédiction solennelle de la nouvelle église, ouverte depuis la fin de janvier 1850, a lieu le dimanche 2 juin. L'évêque chante une grand'messe tandis que l'abbé P. J. Donahue fait le sermon. Après la messe a lieu la procession du Saint-Sacrement. Après dîner Mgr Van de Velde chante des Vêpres solennelles, bénit les chapelets et les scapulaires et donne la Croix de tempérance à plusieurs personnes.³⁸ Si l'on retient qu'à l'occasion de sa visite en septembre précédent, l'évêque a pris soin de noter dans son « Journal » que le nombre des membres de la Société de Tempérance s'élevait déjà alors à 337,³⁹ on ne sera pas étonné de voir « l'apôtre de la Tempérance du Canada » se diriger vers Bourbonnais. Il profitera de sa visite à Chicago, au printemps de 1851, pour adresser la parole aux habitants de cette colonie canadienne florissante. Les choses n'en resteraient pas là. Dans ses efforts pour stimuler les Canadiens du Bas-Canada à venir à l'aide de leurs compatriotes émigrés, l'abbé Courjault l'avait fait entendre à la presse: l'évêque de Chicago recevrait des prêtres du Bas-Canada à bras ouverts.⁴⁰ De son côté, en mars de la même année, Mgr Van de Velde invite à son tour les prêtres canadiens à se rendre dans son diocèse.⁴¹ Finalement, en automne 1851, l'évêque décide d'aller plaider en personne la cause des immigrés canadiens auprès de leurs évêques.⁴² A peine quelques mois auparavant, l'abbé Chiniquy, à l'occasion d'une longue croisade pendant laquelle il apparaît à Malden, Sandwich, Détroit, Belle-Rivière et Ogdensburg, avait, comme nous l'avons déjà noté en passant, visité Chicago. Il répondait à une invitation de Mgr Van de Velde. Plus tard le prédicateur a prétendu que l'évêque de Chicago lui aurait demandé de se mettre à la tête

³⁷ *Feehan's Souvenir*, 112.

³⁸ *Ibid.*, 121.

³⁹ *Ibid.*, 112.

⁴⁰ *Mélanges religieux*, XIII: 132s. Voir aussi, *Ibid.*, XII: 302 et XIII: 307.

⁴¹ *Ibid.*, XIII: 216, édition 29 mars 1850.

⁴² Le « Journal » de Mgr Van de Velde montre qu'il arriva à Toronto le 16 septembre. Il visita alors Kingston, Montréal, Québec, Saint-Hyacinthe, rendant visite aux évêques des sièges respectifs. Il retourna aux États-Unis le 15 octobre suivant.

de tous les immigrants de langue française.⁴³ Plutôt que de les voir se disperser parmi les protestants, il eût appartenu à Chiniquy, aurait dit l'évêque, de les grouper dans une région neuve et très riche. Là, ils eussent reconstitué un pays français et catholique, ensemble avec des immigrés d'expression française venus d'Europe et des États-Unis. Et pour récompenser Chiniquy de ses peines, Mgr Van de Velde aurait offert au prédicateur de le prendre comme son coadjuteur, tout en lui assurant à brève échéance, un trône épiscopal qu'il allait abandonner pour cause de santé.⁴⁴

Dans une lettre à Mgr Bourget de Montréal, au début de mars 1850, Mgr Van de Velde lui tient ce propos : « Votre Grandeur... verra que mon projet est de les (parlant des colons canadiens) agréger, autant que possible, en paroisses, où ils auront des églises exclusivement à eux, et où ils pourront suivre leurs usages religieux du Canada. Pour y réussir, quelques bons prêtres de leur propre pays seront nécessaires, car ils n'auront jamais assez de confiance dans des prêtres irlandais et allemands qui se trouvent ici, pas même dans ceux qui savent le français. »⁴⁵

Pour le moment, les projets de l'évêque de Chicago se bornent à cela. Quant aux racontars de Monsieur Chiniquy, qui a dit tant de choses irraisonnables, retenons simplement que c'est à la suite d'une invitation de Mgr Van de Velde que, pour la première fois, l'abbé rend visite à l'Illinois, en juin 1851. Il avait prêché la tempérance en cours de route; il arrive, comme nous l'avons déjà dit, à Chicago le 7 juin. Le lendemain, jour de la Pentecôte, le prédicateur de la Tempérance se fait entendre dans la Cathédrale, à cette occasion, extraordinairement bien remplie. Un nombre d'environ 800 prennent l'engagement, parmi eux approximativement 200 protestants.⁴⁶ Son bref séjour au comté

⁴³ *Fifty Years*, 271. La copie de la lettre que Chiniquy prétend être de la main de l'évêque de Chicago, mais dont le style révèle clairement Chiniquy lui-même, est signée Oliv Van De Veld. Le nom et signature de l'évêque étaient James Oliver Van De Velde.

⁴⁴ *Ibid.*, 272.

⁴⁵ AAM, États-Unis, diocèse, 1840-1851.

⁴⁶ *Feehan's Souvenir*, 147. Mgr Van de Velde fait mention du sermon sur la Tempérance prêché devant une vaste audience, à Joliet, le vendredi 31 mai. *Ibid.*, 147. Dans aucun cas il ne mentionne le nom de Chiniquy.

de Kankakee où il prêche à Bourbonnais permet à Chiniquy d'évaluer les magnifiques ressources de la région. Quand il part, c'est après la promesse formelle de venir s'y établir au printemps de 1852.⁴⁷ A peine quatre mois plus tard, exactement à la fin d'octobre 1851, il y est de retour, un retour sans lendemain cette fois-ci. Entretemps, Chiniquy a repris sa prédication habituelle. Avec cette différence cependant que, depuis son retour des États-Unis, l'Apôtre de la Tempérance se double d'un Apôtre de l'émigration. Ses retraites lui fournissent une belle occasion pour diriger ses compatriotes du côté de l'Illinois. En outre il trouve, dans les colonnes des *Mélanges*, une autre occasion pour exposer ses thèses. « Puisque l'émigration des Canadiens aux États-Unis est inévitable, mieux vaut les diriger du côté de l'Illinois où un jeune homme industriel, grâce à l'excellence des terres disponibles en quantité illimitée, peut, en une couple d'années, arriver à une situation qui fait qu'il n'a plus rien à envier au plus heureux fermier du Canada. Que ceux qui se trouvent heureux au Canada y restent, l'exil étant le plus grand des maux. Mais si un jeune homme n'y trouve plus de place, qu'il aille dans l'Illinois, terre sanctifiée par ses pères. »⁴⁸

Ce fut au milieu de cette double croisade que Mgr Bourget se vit forcé d'infliger à son prédicateur des sanctions canoniques sévères, auxquelles nous avons fait allusion, en passant, plus haut. Le 28 septembre 1851, il lui annonce l'annulation de ses pouvoirs. Chiniquy se rend immédiatement chez l'évêque; il tâche, mais en vain, de le convaincre de son innocence. Ce dernier reste inflexible. Chiniquy, le même soir, se rend chez les Jésuites du Collège Sainte-Marie pour y commencer une retraite sous la direction du Père Schneider.⁴⁹ Un nouvel essai d'apitoyer Mgr Bourget reste sans résultat, Chiniquy s'avoue vaincu. Le lendemain, 4 octobre, il annonce à l'évêque qu'aussitôt sa retraite finie, il ira embrasser ses frères et prendra le chemin de l'exil.

⁴⁷ Marcel Trudel, *op. cit.*, 124s.

⁴⁸ *Ibid.*, XIV: 373s. Chiniquy, depuis son départ de chez les Oblats, avait transféré son domicile à la cure de son ami et protecteur, l'abbé Louis-M. Brassard, alors curé de Longueuil. Cela explique comment le rapport qui couvre cinq colonnes, est daté de Longueuil, 13 août 1851.

⁴⁹ Trudel, *op. cit.*, 130s.

« J'irai cacher l'opprobre de ma position dans le coin le plus obscur et le plus éloigné des États-Unis . . . »⁵⁰

Avec cette audace qui lui fut propre, Chiniquy, une fois de plus, a réussi à cacher aux yeux du monde l'odieux de sa malheureuse situation. Il mériterait moins de blâme, si toute sa vie, il ne s'était évertué à couvrir sa culpabilité par les mensonges les plus effrontés. Finalement sa conduite devint tellement provocante qu'elle força Mgr Bourget à rompre publiquement le silence sur l'interdiction portée contre l'abbé. Voici les explications données par l'évêque. Elles le laissent entendre: ce fut à la suite d'une série de fautes graves que, finalement, Mgr Bourget se vit forcé de porter le coup décisif. « Depuis longtemps, la culpabilité de M. Chiniquy nous était constatée, lorsque une certaine fille vint déposer contre lui, en témoignant qu'elle aurait de la répugnance à être confrontée avec lui. Selon notre manière ordinaire de procéder, ce témoignage ne devait pas entrer dans la procédure canonique. Nous nous contentâmes donc de dire à ce Monsieur qu'en sus de tout ce qui était déposé contre lui, une certaine fille avait encore tout dernièrement porté plainte contre lui. »⁵¹

(à suivre)

W. J. PRICE, ptre, Ph.D., Hist. Sc.D.,

*Département de Théologie et
de Sciences Religieuses,*

*Université Notre-Dame,
Indiana*

⁵⁰ AAM, dossier Chiniquy, 1, Chiniquy-Mgr Bourget, 4 octobre 1851.

⁵¹ AAQ, États-Unis, VII: 145. — Réponse de Mgr Bourget à une lettre de Chiniquy du 18 avril 1857. La réponse est datée du 6 mai 1857, AAM, dossier Chiniquy, 2.